

COMPTES RENDUS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

Mardi 13 janvier 2009

Loi de programmation militaire pour les années 2009-2014 - Audition de M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement

Mercredi 14 janvier 2009

Loi de programmation militaire pour les années 2009-2014 - Audition de M. Francis Delon, secrétaire général de la défense nationale

Mission au Moyen-Orient - Communication

Situation dans les territoires palestiniens - Audition de M. Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, chercheur à l'Institut d'études politiques de Paris, et de M. Jean-François Legrain, chargé de recherche pour le CNRS

Mardi 13 janvier 2009

- Présidence de M. Josselin de Rohan, président -

Loi de programmation militaire pour les années 2009-2014 - Audition de M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement

La commission a procédé à l'**audition** de **M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement**, sur le **projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2009-2014 et portant diverses dispositions concernant la défense**.

M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, après avoir évoqué le contexte général dans lequel s'inscrivait le projet de loi de programmation militaire, a précisé que les crédits d'investissement consacrés au programme 146 « Equipement des forces » devraient s'élever, sur les six années de la loi, à un montant total proche de 64 milliards d'euros, soit une moyenne de plus de 10,6 milliards d'euros par an. Il a souligné le niveau très significatif de cet effort qui bénéficiera du redéploiement intégral des économies réalisées sur les titres 2 (personnel) et 3 (fonctionnement) du budget de la mission défense. En 2014, les crédits d'investissement consacrés à l'équipement des forces devraient atteindre 12 milliards d'euros.

Le délégué général pour l'armement a indiqué que le projet de loi traçait les perspectives de l'équipement militaire à l'horizon 2020, ce qui devait garantir la cohérence entre la programmation 2009-2014 et la poursuite des programmes d'équipement au-delà de 2014. Les besoins de paiement estimés pour la phase 2015-2020 tenaient compte des opérations prévues au cours de la prochaine loi et intégraient les provisions correspondant à des programmes nouveaux qui seraient lancés au-delà de 2014.

M. Laurent Collet-Billon a ensuite signalé les principales caractéristiques du projet de loi en matière d'équipement militaire.

La dissuasion restera une priorité, avec le maintien et l'adaptation de ses deux composantes, dans le cadre du principe de stricte suffisance. Le 4^e sous-marin nucléaire lanceur d'engins de nouvelle génération (SNLE-NG) équipé du nouveau missile M 51 sera livré à la marine en 2010 et les 3 SNLE-NG actuels seront ensuite transformés pour recevoir le M 51. Les essais de ce nouveau missile balistique se déroulent dans des

mène une politique de développement économique plus intelligente que lors des deux chocs pétroliers, marquée par la diversification et la construction d'infrastructures.

Pour autant, le pays n'est pas sans présenter certaines fragilités.

Il accueille 7 millions de travailleurs étrangers et comporte une minorité chiite installée dans les régions pétrolières et une minorité ismaélienne à la frontière du Yémen.

Les classes moyennes se jugent ignorées face au poids des religieux et une grande partie des jeunes est au chômage. On note cependant une évolution sociale certaine, notamment celle des femmes, dont le rôle dans les entreprises et les administrations est croissant.

Grâce au pétrole, à sa richesse financière, à son rôle de gardien des lieux saints, l'Arabie a un poids régional et mondial considérable. Ses prises de position internationales sont très retenues. Le plan de paix du roi Abdallah proposait ainsi le retour d'Israël dans les frontières de 1967 contre une normalisation des relations avec l'ensemble des Etats arabes. A la demande du président Karzaï, l'Arabie a engagé une entreprise de médiation en direction des Talibans.

Evoquant les Etats du Golfe, **M. Jean François-Poncet** a indiqué qu'ils étaient marqués par la faiblesse des populations autochtones. Le Qatar est le premier producteur mondial de gaz et dispose de ressources financières en proportion. Son rôle politique et de sécurité est moins lié à des moyens militaires propres qu'à la présence des forces américaines dans la région et à son rôle diplomatique qui contribue aux négociations de crises régionales. La place de la France a crû dans les Emirats où Abu Dhabi est son principal point d'appui. La France a signé avec ce pays un accord de défense en 1996, décision concrétisée par l'ouverture d'une base militaire française.

Evoquant ensuite le Yémen, **M. Jean François-Poncet** a considéré que s'il était vu en Arabie comme un Etat failli, ce n'est pas encore le cas. Des régions entières échappent certes à l'autorité du pouvoir central. Le nord, zaydite, est marqué par la rébellion hutte qui a réussi à se maintenir face à l'offensive gouvernementale. Le sud, très longtemps autonome, est en sécession virtuelle. Le reste du pays est constitué de hautes vallées peuplées de tribus très autonomes. Des prises d'otages et des attentats ont lieu dans le pays, l'ambassade des Etats-Unis ayant été attaquée en mars 2008. Il semble qu'il y ait une communication régulière entre l'état-major de Ben Laden et certains groupes yéménites, mais il n'y a pas de traces de relations avec l'Iran.

Marqué par une natalité très élevée, le Yémen est le talon d'Achille sécuritaire de cette région, il faut par conséquent lui accorder de l'attention. L'Arabie saoudite est lasse de soutenir financièrement ce pays où la corruption est très importante. Elle a décidé d'installer une barrière électronique à la frontière.

Le président Saleh a été élu à deux reprises au suffrage universel sans que la sincérité du scrutin ait été mise en cause, mais son pouvoir ne s'étend pas très au-delà de la capitale, ce qui ne donne pas au pays une image très rassurante.

Evoquant enfin la perception par les Etats de la péninsule arabique des grands problèmes du Moyen-Orient, il a observé que si la question palestinienne était mise en avant, la véritable préoccupation de ces Etats était la nucléarisation de l'Iran. L'Arabie saoudite suit de près les événements du Liban avec le sentiment que l'Iran ne renoncera pas à son influence et fera durer les négociations. Questionnés sur ce qu'il convient de faire, les officiels font part de leur opposition à des frappes sur l'Iran, tandis que les think tanks considèrent qu'au-delà des positions officielles de façade elles paraissent à certains comme souhaitables et inéluctables, l'Iran n'étant en aucune façon disposé à renoncer à son programme nucléaire militaire.

Tous ont le sentiment que l'Irak n'éclatera pas et, tout en étant terriblement critique à l'égard de la politique menée par le président Bush, aucun n'envisage sérieusement le départ des Américains.

Situation dans les territoires palestiniens - Audition de M. Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, chercheur à l'Institut d'études

politiques de Paris, et de M. Jean-François Legrain, chargé de recherche pour le CNRS

La commission a enfin **procédé** à l'**audition** de **M. Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur, chercheur à la chaire Moyen-Orient et Méditerranée** de l'Institut d'études politiques de Paris, et de **M. Jean-François Legrain, chargé de recherche pour le CNRS au GREMMO** (Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient) à Lyon, sur la **situation dans les territoires palestiniens**.

M. Josselin de Rohan, président, a tout d'abord indiqué que cette audition avait pour objet d'éclairer la Commission, dans la perspective du débat en séance publique sur Gaza, sur la question du Hamas, un mouvement devenu incontournable depuis sa victoire aux élections législatives de janvier 2006 mais également inscrit sur la liste des organisations terroristes.

M. Yves Aubin de la Messuzière a rappelé qu'il avait eu, à plusieurs reprises, des contacts avec la direction politique du Hamas à Gaza. Il a ensuite analysé la situation actuelle comme une tragédie annoncée, compte tenu du contexte général de blocage du processus de paix et relevé qu'en faisant abstraction de la moitié de la Palestine, le processus d'Annapolis était déconnecté de la réalité. De plus, qu'on qualifie le mouvement Hamas de résistance ou de terroriste, il est avant tout une réalité politique et sociale. Même si peu d'éléments ont filtré des négociations, il semble qu'Annapolis marque une régression par rapport aux négociations de Camp David et de Taba.

Le contexte politique en Israël a eu un effet dans le déclenchement de l'offensive, sous l'effet de la surenchère entre les candidats. Les rivalités intrapalestiniennes entre Fatah et Hamas y ont contribué également ainsi que la période de transition aux Etats-Unis d'Amérique.

Comme en témoigne le fait que les Israéliens se soient approprié le terme arabe de *tahdiyyeh* qui signifie « accalmie », la trêve était une initiative du Hamas. Elle avait pour contrepartie l'ouverture des points de passage entre Israël et la bande de Gaza.

Pendant cinq mois, malgré quelques incidents, le Hamas a montré sa capacité à contrôler les factions armées, ce qui a été reconnu, y compris par les Israéliens.

La rupture a été marquée le 4 novembre 2008 par une action de l'armée israélienne contre les activistes du Hamas, ce qui a déclenché l'escalade puis l'annonce de la non-prolongation de la trêve par le mouvement islamique. Le Hamas a commis une erreur d'appréciation en n'anticipant pas l'ampleur de la riposte israélienne. Sa première revendication, c'est l'ouverture des points de passage dont il est comptable devant la population de Gaza.

Les objectifs d'Israël sont l'arrêt des tirs palestiniens et le contrôle de la contrebande des armes ; ce n'est pas le renversement du Hamas, objectif inatteignable mais l'affaiblissement de ses capacités militaires et de gouverner.

D'aucuns attribuent à Israël un agenda caché qui serait de consacrer la séparation entre Gaza et la Cisjordanie et une forme de « somalisation » de Gaza, par la destruction des infrastructures civiles, dont il faut rappeler qu'elles furent celles de l'autorité palestinienne.

Des indices ont montré que le Hamas était prêt à négocier le cessez-le-feu sur la base du plan franco-égyptien, qui a toutefois été rejeté par deux porte-paroles du mouvement à Damas et à Beyrouth.

M. Yves Aubin de la Messuzière a estimé que la responsabilité internationale dans la crise était certaine dans la mesure où tous les ingrédients d'une explosion étaient présents. Il a estimé que la trêve aurait dû être mise à profit pour faire pression sur l'ensemble des acteurs. L'Europe a été inhibée et peu active. Il était légitime d'envisager le rehaussement de la relation entre l'Union européenne et Israël mais le calendrier de cette annonce a donné un mauvais signal. Il a estimé qu'il y avait une vraie réflexion à mener sur la diplomatie préventive.

Evoquant ensuite les scénarios envisageables, il a estimé qu'un cessez-le-feu interviendrait probablement avant le 20 janvier. Du côté israélien, on fera valoir des succès militaires réels. Dans la négociation d'une trêve à long terme, chacun aura ses propres exigences. Du côté israélien, le contrôle strict de la frontière avec l'Égypte et, du côté du Hamas, l'ouverture des points de passage. Il a relevé une probable perte de popularité du Hamas à Gaza la trêve n'ayant pas permis de lever le blocus. En revanche, le Hamas monte en puissance en Cisjordanie avec la perception que le mouvement assure seul la protection du territoire palestinien.

Devant les images terribles diffusées sur Al Jezira, qui nourrissent de terribles frustrations, on peut s'attendre à de nouvelles violences. Le Hamas retournera probablement sa défaite en victoire.

Le grand perdant, c'est l'Autorité palestinienne qui n'a pas de perspective de retour à Gaza, sauf dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale.

Le processus d'Annapolis est probablement mort, il faudra inventer autre chose. On ne peut pas avoir d'avancée sur le volet syrien des négociations sans perspective sur le volet palestinien.

Ce qui peut sortir de cette tragédie, c'est une mobilisation de la communauté internationale et un retour de la centralité du conflit israélo-palestinien.

M. Jean-François Legrain a fait état de sa longue expérience du mouvement Hamas depuis plus de vingt ans, sous un angle différent de celui de contacts politiques. Il a souhaité rappeler à grands traits l'identité de ce mouvement tant l'approche médiatique et même politique qui en est faite est marquée par une série de contresens.

Le premier de ces contresens est l'opposition entre islamistes et laïques telle qu'elle résulte de l'analyse des différences entre le Hamas et l'OLP. La prétendue laïcité de l'OLP est un mythe. Le projet d'état démocratique de l'OLP était un projet « non-confessionnel », le terme de « laïcité », qui renvoie dans l'imaginaire arabe à une forme occidentale de licence morale, n'est jamais utilisé. Il a été plaqué par les soutiens politiques de l'organisation en Occident, majoritairement des partis de gauche.

La place de l'Islam dans leurs institutions fait l'objet d'un très large consensus chez les Palestiniens. Il est la religion officielle et la charia est une des sources principales de la législation, ces principes ayant été posés dans un contexte où le Fatah était largement majoritaire.

Par conséquent, le mouvement Hamas n'a pas ressenti le besoin de modifier le statut de la religion dans la politique palestinienne. Sur le plan juridique, le statut personnel, héritage de l'empire ottoman, selon lequel chacun relève des instances de sa confession pour les actes tels que le mariage, s'applique.

Le second contresens est que le Hamas est parfois présenté comme une marionnette de l'Iran alors que c'est un mouvement social, doté d'une idéologie profonde et ancienne, héritée des Frères musulmans. Ce mouvement, né en Égypte à la fin des années 1920, est présent à Jérusalem dès 1946 et connaît à partir de 1948 une séparation entre Gaza et la Cisjordanie. Après l'occupation de 1967, ces mouvements se sont retrouvés mais ont conservé chacun une certaine autonomie. Ils se sont véritablement réunis avec la création du Hamas en 1987 lors de la première Intifada.

Entre 1967 et 1987, le mouvement s'est inscrit dans la tradition majoritaire des Frères musulmans, qui privilégie une logique quiétiste et fait de la prédication religieuse leur mission première, en s'appuyant sur un réseau associatif particulièrement dense.

L'événement fondateur intervient à la fin de l'année 1987 lorsque ce quiétisme se trouve contesté par la société palestinienne qui fait de l'implication dans la lutte nationale une injonction de fond.

Le mouvement prend alors conscience qu'il risque d'être balayé et de ne plus pouvoir porter sa mission première de mobilisation religieuse s'il n'entre pas dans cette lutte. Cette réorientation reçoit l'approbation de Cheikh Yassine, guide des Frères musulmans à Gaza, qui tolère la création d'un mouvement de résistance islamique dont l'acronyme « Hamas » signifie « zèle », un terme qui n'est pas islamique, à la différence de

« Fatah », qui fait directement référence à la geste islamique des origines. Le quiétisme originel évolue vers une résistance active (*Muqawama*).

Pendant toute la période où Cheikh Yassine reste le leader du Hamas avant d'être assassiné en 2004 par les Israéliens, la prédication reste le cœur des missions du mouvement et lorsque les conditions l'exigent, le mouvement est tout à fait prêt à opérer un repli sur cette fonction de prédication. Depuis 1995, plusieurs trêves (*houdna*) ou accalmies (*tahdiyya*) ont ainsi été observées. En Islam, le *jihad* sous sa forme militaire obéit à des règles de jurisprudence très précises ; il est subordonné à la possibilité d'une victoire et placé au service de l'intérêt général de la communauté islamique. Quand ces conditions ne sont pas réunies, il ne faut pas le mener.

Il faut noter que, même si elle est souhaitée et attendue, la libération de la Palestine n'est pas l'objectif premier du Hamas. Le Hamas n'a jamais imaginé libérer la Palestine avec des tirs de roquettes ou des attentats-suicides qui ne sont que la réponse, selon une forme islamique de la « loi du talion », aux violences de l'occupation.

M. Josselin de Rohan s'est interrogé sur le rôle de l'Egypte. Etant donnée sa méfiance à l'égard du mouvement Hamas, peut-elle être véritablement considérée comme un médiateur ?

M. Yves Aubin de la Messuzière a souligné l'ambiguïté du rôle de l'Egypte mais aussi le caractère irremplaçable de sa médiation. Il a estimé que le Président de la République avait bien fait de réactiver cette médiation que le Hamas avait un temps disqualifiée et à laquelle l'image de Mme Tzipi Livni serrant la main du président Mubarak, à la veille de l'offensive israélienne, avait causé un grand dommage. Il a toutefois considéré que l'Egypte n'avait pas été informée du déclenchement de l'opération. Mais l'existence d'une frontière commune avec la bande de Gaza rend indispensable l'implication de l'Egypte qui ne peut se passer de contacts avec le Hamas. Le Hamas est placé au cœur du discours des frères musulmans égyptiens même s'ils se livrent à une forme d'autolimitation, considérant que le temps joue en leur faveur. Il conviendrait également de favoriser l'émergence d'autres acteurs tels que la Turquie, malgré les réticences de l'Egypte.

M. Jean François-Poncet, revenant sur la notion « d'agenda caché », a souhaité savoir comment Israël voyait l'évolution de la question palestinienne à long terme. Il a fait part de son sentiment selon lequel Israël ne souhaitait pas négocier en vue de la création d'un Etat palestinien. L'alternative ne peut être celle d'un Etat binational et les Palestiniens n'accepteront jamais une « cantonisation ». Dans la stratégie israélienne, l'OLP a toujours été l'ennemi ; Arafat a été marginalisé comme l'est aujourd'hui Abou Mazen. Il s'est interrogé sur ce que pouvait être la stratégie française dans un tel contexte.

M. Yves Aubin de la Messuzière a rappelé la phrase d'Henry Kissinger selon laquelle « Israël n'a pas de politique étrangère, mais une politique intérieure ». Il a souligné l'extrême fragmentation de la scène politique israélienne, marquée par l'affaiblissement du Likoud et du parti travailliste. Aucun des premiers ministres israéliens de ces dernières années n'est allé jusqu'au terme de son mandat. L'échec des négociations de Camp David en 2000 s'explique en grande partie par l'imminence des élections israéliennes. Il faut noter qu'Ehoud Olmert a fait des déclarations sur le retour aux frontières de 1967 et sur Jérusalem capitale de deux Etats après avoir démissionné de son poste de premier ministre. Les dirigeants israéliens n'ont pas réellement de vision stratégique et s'inscrivent dans une vision de court terme qui est de garantir la sécurité du pays.

Le seul espoir dans ce dossier réside dans une véritable implication de Barak Obama dès son entrée en fonction : l'histoire montre que, comme en 1991, quand un bras de fer est entamé à l'initiative des Etats-Unis, Israël recule.

Il a estimé que l'Etat binational était une chimère alors que l'on évoque l'existence de plans pour déplacer les Arabes israéliens et assurer ainsi le caractère juif de l'Etat d'Israël. Ce n'est acceptable ni par les Palestiniens, ni par le monde arabe, ni par la communauté internationale et on peut donc se préparer à des violences.

Si, en situation de conflit, l'opinion israélienne se range derrière l'armée, il faut

cependant souligner qu'une majorité d'Israéliens sont favorables, en période de calme, à un Etat palestinien viable dans les frontières de 1967 avec Jérusalem pour capitale. La réalité d'Israël n'est pas celle des 400 000 colons, mais celle des habitants des grandes villes.

Le Hamas a opéré une mutation politique et idéologique. Le mouvement a longtemps refusé de participer aux élections, au motif que ce serait reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël ; il y participe désormais. Ce changement s'est concrétisé par des déclarations publiques évoquant « un Etat palestinien dans les frontières de 1967 ». Dans les entretiens avec les dirigeants du Hamas, Israël est reconnu comme une réalité. Le mouvement s'autolimité parce qu'il pense qu'il est trop tôt pour prendre le pouvoir. Il n'a pas à ce stade de stratégie de conquête de l'OLP mais une stratégie de représentation et d'influence en son sein. Il avait d'ailleurs proposé, dans un premier temps, de constituer un gouvernement où le Hamas serait minoritaire. La direction politique est une direction pragmatique, qui devrait être maintenue après les opérations en cours, malgré la pression des radicaux.

M. Jean-François Legrain a souligné que la vision stratégique israélienne de la région était marquée par un déséquilibre radical des forces lié au monopole de la possession de l'arme nucléaire par Israël. Sur le dossier palestinien, la stratégie se situe dans un renouvellement périodique de la tactique. On veut éviter la création d'un Etat palestinien et l'idéal serait, en l'absence d'un tel Etat, le retour sous une forme ou une autre à la situation antérieure à 1967, ce que ni l'Egypte ni la Jordanie ne souhaitent, même s'il est vrai que l'Egypte est revenue à Gaza et que la Jordanie a toujours eu un regard sur la Cisjordanie. Depuis 1994, Israël a été dégagé d'une grande part de sa responsabilité de puissance occupante, la communauté internationale se substituant à lui pour assurer la survie économique des Palestiniens. Puisqu'il n'est question ni d'un Etat binational ni d'un retour à l'occupation directe, il faut donc trouver un nouveau mandataire : le Hamas à Gaza ; le Fatah en Cisjordanie.

M. Yves Aubin de la Messuzière a estimé que l'on ne pouvait faire abstraction du Hamas en Cisjordanie.

Mme Josette Durrieu a estimé que Mahmoud Abbas aurait pu représenter une opportunité mais qu'il avait été discrédité. Elle a considéré que la communauté internationale portait une lourde responsabilité pour avoir refusé de reconnaître des résultats électoraux qui ne lui convenaient pas. Elle a souhaité savoir si le Hamas aurait pu être intégré dans un processus évolutif en 2006. Elle a considéré que le mouvement devait devenir un interlocuteur.

M. Yves Pozzo di Borgo a souhaité connaître le rôle du Quartet.

Mme Catherine Tasca a souligné la grande méconnaissance et les malentendus qui s'attachaient au Hamas. Elle s'est interrogée sur la façon de faire progresser cette connaissance et sur ce que pouvait faire l'Europe dans ce dossier.

Mme Monique Cerisier ben Guiga s'est interrogée sur l'intérêt de maintenir l'Autorité palestinienne et sur la possibilité d'obtenir de nouveau un gouvernement d'union nationale.

M. Christian Poncelet évoquant les propos du président iranien Mahmoud Ahmadinejad sur la destruction d'Israël, a souhaité savoir si les leaders du Hamas avaient pris position contre cette déclaration.

M. Yves Aubin de la Messuzière a apporté les éléments de réponse suivants :

- Le rôle de l'Iran est très certainement surévalué ; il n'est pas un acteur aussi important du dossier palestinien qu'on le dit mais il a une influence. L'Iran se substitue ainsi à l'Autorité palestinienne pour le paiement du traitement des fonctionnaires de Gaza qui continuent à travailler, en dépit de l'injonction qui leur a été faite par l'Autorité palestinienne de rester chez eux. L'influence de l'Iran est plus prégnante en Syrie et au Liban qu'à Gaza.

- Les responsables du Hamas se situent encore dans la perspective d'un gouvernement d'Union nationale de même qu'une partie des responsables de l'Autorité palestinienne

mais le président Abbas est entouré « d'éradicateurs » du Hamas. L'accord interpalestinien de Sana'a, en mars 2008, a été suivi d'une forte pression auprès de l'Autorité palestinienne contre sa mise en oeuvre assortie d'une menace d'interrompre le processus d'Annapolis.

Il est aujourd'hui nécessaire qu'un dialogue ait lieu avec la réalité qu'est le Hamas ; le belligérant doit devenir le partenaire. Si Abou Mazen apparaît épuisé et affaibli, il reste la perspective de Marwan Barghouti. D'aucuns considèrent que le dialogue avec le Hamas affaiblirait l'Autorité palestinienne mais elle est de facto déjà très affaiblie. Il faut trouver une opportunité pour reprendre le dialogue.

Pour ce qui concerne le rôle du Quartet, on peut être très critique de l'action de Tony Blair, qui n'a pas résisté à la pression américaine. D'autres personnalités ont été plus déterminées. Il faut ainsi rappeler que la visite de Jimmy Carter aux dirigeants du Hamas, en avril 2008, a débouché sur l'un des documents les plus ouverts de l'organisation, qui prévoyait notamment un Etat palestinien dans les frontières de 1967 et de laisser à l'Autorité palestinienne la responsabilité de mener les négociations, à la condition que leur résultat soit soumis à un référendum.

M. Jean-François Legrain a exprimé son accord quant à l'importance beaucoup trop grande accordée à l'Iran dans le dossier palestinien.

Revenant sur la distinction entre l'Autorité palestinienne et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), il a souligné que la volonté israélienne de mettre en avant l'Autorité palestinienne, une autorité simplement intérimaire et en charge des questions civiles des seules populations palestiniennes de certaines zones de Cisjordanie et Gaza était un piège dans lequel les Palestiniens étaient eux-mêmes tombés. On ne parle plus du tout de l'OLP, seul organe reconnu comme représentatif de l'ensemble du peuple palestinien et doté de capacités diplomatiques.

Yasser Arafat, puis Abou Mazen, ayant cumulé les deux présidences, on en est venu à confondre les deux structures. Aujourd'hui, l'OLP est sclérosée et obsolète et n'a pas su, ou pas voulu, opérer un renouvellement. La crise interne de l'OLP est comparable à celle du Fatah : il faut renouveler les cadres et retrouver une ligne politique claire.

Depuis quelques années, a poursuivi **M. Jean-François Legrain**, on observe une « dépalestinisation » de la question palestinienne, comparable à la situation d'avant 1967, où le leadership palestinien n'est qu'une caisse de résonance des rivalités arabes et où il recherche l'aide de médiateurs extérieurs pour résoudre ses tensions internes. La question palestinienne devient ainsi l'otage des rivalités des Etats arabes.

L'Europe est absente. Certes, elle apporte des financements mais elle a accepté de mettre le doigt dans l'engrenage du blocus avec les observateurs de Rafah. Elle est perçue de façon beaucoup plus négative depuis quelques années.